

## Édito

### Le développement social, une philosophie d'intervention

« Il est sans doute préférable de réserver le terme développement social aux processus d'éclosion et de revitalisation des sociabilités permettant d'obtenir des changements dans les statuts sociaux des participants, les conduisant à pouvoir renégocier une citoyenneté pour eux-mêmes, ou de nouveaux rapports avec les autres catégories ou les institutions. » (Mondolfo, 2001). Avant d'être une méthode, le développement social est une philosophie d'intervention. Celle-ci questionne la posture. Elle suppose que les acteurs apprennent à « faire ensemble », créent une relation de réciprocité, tout en partageant un objectif d'accompagner la construction d'une parole collective et le renforcement de réseaux et de sociabilités. Les professionnels se mettent en position d'accompagner des dynamiques d'« empowerment », et de renforcement du leadership de certains membres de la population.

On retrouve ici le principe d'aide mutuelle proposé par J.M. Gourvil, qui suppose une pratique professionnelle d'intervention qui vise à développer, dans le champ social, une aide réciproque entre les usagers, la finalité étant le développement de l'entraide dans les relations sociales.

Le dossier de cette lettre du PRDS propose de revenir sur une expérience menée en Catalogne, et qui met en évidence cette aide réciproque, à travers le travail mené entre les centres civiques et les associations de voisins.

Un retour sur les 10èmes Carrefours de l'Education souligne notamment l'importance des espaces partagés entre professionnels de l'intervention sociale et de l'intervention éducative. La journée d'étude du PRDS du 18 février a également permis de travailler concrètement sur le pouvoir d'agir des populations, mais aussi des professionnels. Un bref compte rendu est proposé dans cette lettre.

Vous souhaitant une bonne lecture, et vous invitant à participer aux dynamiques engagées,

Elsa Piou Iliassi, coordinatrice du PRDS

Transmettez-nous vos infos sur [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)

#### Sommaire :

Journée d'étude du PRDS et colloque de Cabestany (pp. 2-3)  
10èmes Carrefours de l'Education (p. 4)  
Ma journée de femme (p. 4)  
Appels à projets (p. 4)  
Zoom sur le transfrontalier (pp. 5-6)  
Ressources Web (p. 6)  
Lectures (pp. 6-7)

## a > Agenda complet et actualisé sur [www.prds66.com](http://www.prds66.com)

> **25 février 2011** : Rencontres ETFERSASO « Un thème, deux livres » / Trobades « Un tema, dos llibres », Université, Perpignan, 14h00 – 16h30

Plus d'infos : 04 68 08 18 60

> **7 mars** : journée des droits de la femme, misère et prostitution, documentaire et débat, association le Nid, Salle Abet, Centre Culturel, Cabestany, 18h30-20h

Plus d'infos : Maison des Quartiers – 04 68 63 47 03

> **8 mars** : Rencontre débat autour du spectacle « ma journée de femme », créé à partir d'expériences de femmes de Perpignan et d'ailleurs, compagnie Un noir, une blanche, salle des Libertés, Rue Edmond Bartissol, Perpignan, 14h (cf. p. 4)

Plus d'infos : centre social Maison de Saint-Matthieu / La Réal - 04 68 57 97 45

> **10 mars** : Conférence de Manuel Boucher, Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire, IRTS-LR, amphitheâtre, Montpellier, 17h

Plus d'infos : 04 67 07 02 31

> **11 mars** : Vendredi de l'IRTS, « ONG et intervention sociale », Site Percier, Perpignan, 14h-17h

Plus d'infos : 04 68 08 20 75

> **24 et 25 mars** : Assemblée Générale de l'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU). Le 25 mars : échange sur les enjeux des années qui viennent pour nos territoires, Nîmes

Plus d'infos : [www.irdsu.net](http://www.irdsu.net)

> **1er avril** : Quatrième journée « Comprendre et Agir » intitulée « Frontières et Morales » au siège du Trabucaire, 11 traverse de Pia à Perpignan, 14h-18h

Plus d'infos : [edition.trabucaire@orange.fr](mailto:edition.trabucaire@orange.fr)

> **Du 6 au 9 avril** : 11ème Conférence internationale « Nouvelles technologies et participation citoyenne. Société civile et outils de communication » / 11a Conferència Internacional de a Democràcia Participativa, Observatoire International de la Démocratie Participative, Lleida (cf. p. 6)

Plus d'infos : [www.oidp.net/fr/](http://www.oidp.net/fr/)

> **13 avril** : Forum logement (stands d'infos, offres de location, tables rondes - 9h30/11h30 Bien préparer ma première location ; 14h30/16h00 Les discriminations à la porte ! Qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels recours ? les points Appui égalité), BIJ, Nouvelle résidence Habitat Jeunes (FJT), 85 rue Pascal Marie Agasse, Perpignan, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Plus d'infos : 04 68 34 56 56

> **18 avril** : Café social « la famille », étudiants assistants de service social, 14h30-16h30, Site Percier, Perpignan

Plus d'infos : 04 68 08 20 75

>>> Zoom sur le transfrontalier en pp. 5 et 6



18 février 2011 > **Journée d'étude du PRDS**

La journée d'étude du 1er octobre avait permis de poser une situation paradoxale : entre injonction à la participation et freins des institutions à reconnaître et accompagner la création d'espaces ouverts à une dynamique ascendante.

La journée d'étude du 18 février s'inscrivait dans la continuité de celle du 1er octobre. Une cinquantaine de personnes ont participé à la journée d'étude intitulée : « quelles approches pour quelles marges de manœuvre ? » Cette journée visait notamment à questionner les approches suivantes : le développement du pouvoir d'agir, le théâtre forum et la qualification mutuelle. Les entrées suivantes étaient proposées : en quoi ces approches peuvent-elles servir de levier concernant la question de la participation et mettre en avant la marge de manœuvre existante ? Comment l'intervenant peut-il agir et mobiliser des outils, afin d'accompagner la construction d'une parole collective et de favoriser la recherche et la reconnaissance du potentiel de l'individu et du groupe à opérer des changements constructifs dans un environnement ? En quoi les différentes approches présentées peuvent elles favoriser un épanouissement des professionnels ?

Au cours de la matinée, les trois approches ont été présentées. L'approche sur le développement du pouvoir d'agir se proposait notamment d'interroger ce qui est structurel et joue sur les situations des personnes, d'interroger les injonctions paradoxales entre intervenants et usagers. Plusieurs exemples ont été proposés et ont notamment permis de mettre en évidence l'importance d'un travail sur l'explicitation des enjeux liés à une situation pour chacun des acteurs et les intégrer à la démarche à travers une négociation.

L'intervention concernant le théâtre forum (théâtre de l'Opprimé) a notamment mis en avant la nécessité de repérer les « 4 démons » qui empêchent l'action et de les mettre au travail : 1/ le sentiment d'isolement, 2/ le sentiment de peur, 3/ le sentiment d'inutilité, 4/ le sentiment d'impuissance. Le théâtre image a été mis en pratique avec les participants afin qu'ils puissent en saisir la logique.

L'approche « qualification mutuelle » part du postulat que tout professionnel ou habitant peut transmettre des « qualités » à un autre professionnel ou habitant. Cette démarche s'inscrit dans une logique de formation action où chacun va pouvoir apprendre des autres. Elle se rapproche, sous divers aspects, de l'approche proposée par ATD Quart Monde sur le croisement des savoirs et des pratiques. La démarche suppose une reconnaissance a priori de l'utilité sociale des personnes présentes.

Les ateliers de l'après midi ont pris comme point de départ les situations proposées par les participants. A la question : « quelles perspectives concrètes ont été ouvertes par ce travail en atelier ? », les participants ont proposé les pistes suivantes.

A partir des questionnements des participants (Comment en tant qu'habitant convaincre d'autres habitants à participer ? Comment, en tant que professionnel, inciter des usagers à participer ?), le travail autour de la qualification mutuelle a mis en évidence la nécessité d'adopter une posture décalée (où l'intervenant va vers les habitants, invite les gens à être tels qu'ils sont, a le souci de ce que vit l'autre, veille à la manière dont il aborde l'autre), de proposer un cadre rassurant, avec des objectifs clairs, concrets et à court terme, de repérer les « 4 démons » pour mieux travailler sur eux.

Les deux ateliers sur le développement du pouvoir d'agir ont permis aux participants, à partir de leurs situations, de clarifier les éléments de contexte et enjeux et de préciser les objectifs de l'action. Ils ont mentionné la difficulté à bien poser le problème lié à une situation donnée. Ils ont aussi souligné l'importance de ne pas partir du comment, mais du pourquoi concernant la participation : quels sont les intérêts à participer ? quels sont les enjeux ? quels sont les changements attendus ? Un travail sur l'identification de la marge de manœuvre des professionnels a également été mené.

L'atelier sur le théâtre image a permis, selon les participants, de travailler sur la symbolique des situations, a mis en évidence l'importance du travail collectif, a questionné la façon dont les émotions peuvent être transformées en stratégies, a mis en évidence l'importance de ne pas figer l'autre dans une image, une représentation, mais également ce que produit sur l'autre l'image que l'on a de lui, et les ressources du collectif pour avoir un autre regard sur soi et sa pratique.

Les participants ont proposé de revenir sur le questionnement qui consiste souvent à dire « pourquoi les gens ne sont pas venus » pour se demander davantage « pourquoi la façon dont nous avons procédé n'a pas intéressé ». Ils ont notamment insisté sur les questions de posture liées aux projets qu'ils mettaient en œuvre et certains points de vigilance : comment ne pas exclure les personnes qui ne sont pas conscientes qu'elles peuvent apporter quelque chose au projet ; comment ne pas prétendre que l'on sait alors que l'on souhaite partager ; comment éviter de se projeter à la place de l'autre.

Suite aux ateliers, une dizaine de personnes a souhaité constituer un groupe de travail sur la question de la participation. Ce groupe pourra notamment travailler à la préparation de la 3ème journée d'étude de ce cycle.

Plus d'infos et compte-rendu complet > [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)

### 21 janvier 2011 > **Colloque de Cabestany**

La journée du 21 janvier, intitulée « l'hospitalité à l'épreuve des discriminations » a réuni plus de 130 participants, des professionnels des universitaires, des étudiants et des militants ont répondu présents à cette action. Cela témoigne de l'intérêt de la thématique et de son actualité. Dans un contexte où le travail social est confronté à des impératifs administratifs et législatifs face à des

situations d'accueil de plus en plus difficile, la notion d'hospitalité voit son périmètre rétrécir sous le poids de la législation et des transformations sociétales. De l'accueil administratif à l'accueil d'urgence en passant par l'accueil social, l'hospitalité a été l'invitée de cette journée.

La thématique du colloque avait pour finalité d'introduire un cadre de réflexion sur la dimension de l'hospitalité comme para-

digme du rapport à l'étranger, au sens de Derrida, exilés, apatrides, nomades : étrangers absolus. Mais aussi l'étranger tel que le sociologue Simmel en parle, celui qui ne vient pas forcément d'un ailleurs conçu comme un autre lieu, mais encore celui qui surgit parmi nous, au cœur de nos familles. A partir de ces figures de l'étranger il s'agit de penser la composition et la nature des liens sociaux lorsque des dispositifs et des acteurs sociaux tentent de maintenir l'hospitalité.

Le temps d'une journée, se sont succédées des interventions théoriques et des interventions de praticiens dans l'objectif d'articuler les différentes facettes de l'hospitalité. Les apports théoriques ont trouvé résonance au travers des témoignages de professionnels et de praticiens du terrain.

L'intervention de M. Med SEFFAHI, sociologue, a ouvert le débat sur la question de l'hospitalité au travers du thème de « désignation du visage de l'étranger ». Comment l'accueille-t-on ? Il s'est attardé sur la pertinence de « l'opposition : hospitalité-hostilité ». Dans le fait d'accueillir l'autre, il y a de l'hostilité, de la peur de l'inconnu et de l'étranger ; cette peur est dominée par un conditionnement de cet accueil, qui ne reconnaît pas l'autre dans son entité mais en tant qu'étranger différent lointain mais présent. M. Seffahi a rappelé les fondements de l'hospitalité « je me dois de recevoir avant de me poser la question du contenu de cet accueil », or cette inconditionnalité de l'accueil engage l'accueillant dans une relation symétrique où il est à égalité avec l'Autre (l'étranger) et se doit de le recevoir et de l'accueillir.

L'intervention de M. D. SISTACH, juriste, est venue confortée la précédente. Le regard du sociologue et du juriste se croisent et se rejoignent pour interroger nos représentations et nos dispositions à accueillir l'autre.

Dans la discrimination, il y a deux notions qui se confrontent et se réconfortent : la domination et la souffrance. Accueillir peut se transformer parfois en espace de production implicite des dominations qui renferment des souffrances indicibles et invisibles mais réelles : « quand nous sommes arrivés, nous avons appris à nos enfants à se taire... ».

Ce constat nous amène à interroger notre propre implication à concevoir une société locale Hospitalière.

A la suite de ces deux temps de réflexion, le public avait rendez-vous avec le témoignage de Mme N. MATHIEU - Bénévole au Réseau d'Éducation Sans Frontière - (RESF 66), elle a rappelé les missions du RESF et de la Cimade, dont elle est la présidente. Face à des difficultés administratives, de langue... les demandeurs de l'hospitalité se trouvent confrontés à un labyrinthe administratif dont ils ne maîtrisent aucun code.

Concluant la matinée S. WOLKANSKI de l'École d'Art de Perpignan a introduit l'enjeu de la création au niveau de la relation et de la rencontre avec l'Autre. La production artistique peut présenter un espace de rencontre de l'Autre et de soi. D'où l'intérêt de mener une réflexion sur les arts croisés en se saisissant de la production artistique pour interroger différemment les rapports sociaux.

L'après midi, A. TSOUKALA a abordé le deuxième élément de la triade (hospitalité, accueil, *care*) interrogée lors de cette journée : l'accueil dans sa dimension formelle, et formalisée. Et, cela au travers d'une analyse de certains changements du discours public

français sur l'immigration au cours des dernières années.

La question de départ était comment accueille-t-on l'Autre ? La réponse est empreinte d'ambiguïtés : on accueille sans accueillir. Face à des problématiques sociales telles que le chômage, l'insécurité, la précarité... les politiques publiques mettent en avant l'Autre qui est prétendument considéré comme la source des problèmes sociaux. Les dispositifs juridiques mettent en place des stratégies d'accueil qui répondent à un impératif politique, d'accueil sélectif, avec un durcissement constant des politiques des migrations.

Les propos de la juriste ont trouvé écho au travers du témoignage de Mme M.A. LEYNAUD, assistante sociale à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII 66). Après une brève présentation des missions de l'OFII qui consistent à accueillir les publics primo-arrivants, Mme Leynaud a rappelé que l'accueil de l'étranger en France est conditionné par la signature d'un contrat (Contrat d'accueil et d'intégration). Dès l'arrivée, l'accueil est conditionné par les termes d'un contrat qui n'a pas été co-élaboré ou co-construit. Être intervenant social dans une telle structure met en relief la posture du professionnel. Ce dernier se trouve en interface entre un dispositif régi par des procédures bien réglementées et des situations de fragilités sociales ou de vulnérabilités culturelles qui interpellent le sens de l'hospitalité et de l'accueil.

Afin de rendre compte de cette réalité, M. E. JOVELIN, sociologue, a interrogé la problématique du travail social face à la question de l'accueil et de l'hospitalité. La reconnaissance, l'altérité et l'interculturalité sont les trois entrées pour mieux appréhender l'accueil dans le travail social. Comment je peux rencontrer l'Autre si je ne le reconnais pas ? E. Jovelin soulève l'idée du déni de la reconnaissance en tant qu'obstacle à l'hospitalité et comme possible ouverture sur des attitudes discriminatoires. La rencontre avec l'Autre n'est pas chose facile et évidente, elle renvoie chacun de nous à sa propre trajectoire, à « prendre conscience que nous sommes tous des métisses culturels ».

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du festival Cinémaginaire Maghreb si loin si proche. Un film "Babel ville", réalisé par E. DESTREMEAU, a été projeté. Il met en avant les notions d'accueil et d'hospitalité, à travers la diversité culturelle d'un quartier de Paris. Le portrait vivant de Babel ville se dresse au fur et à mesure que les enfants racontent leur lieu de vie.

Le dernier témoignage de M. M.BUKIET, Directeur du CHRS de Banyuls, a abordé les contraintes qui se posent face à des situations d'accueil d'urgence. Comment mobiliser les équipes pour que le *care* (dans le sens du prendre soin) fasse partie intégrante de la procédure d'accueil. L'accueil est un métier de la relation, et la prise de conscience de soi est fondamentale dans la pratique professionnelle.

Enfin Mme KHACHOUKH, directrice d'OPALE a réalisé une synthèse des apports et des débats.

Cette journée a permis la rencontre d'un ensemble de partenaires dans la lutte contre les discriminations : professionnels, praticiens et chercheurs. Tous ont pu mener une réflexion à la fois commune et diversifiée sur un thème qui préoccupe l'intervention sociale. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle thématique et un nouveau débat.

Sabah CHAHBOUNI / Axe LCD IRTS Perpignan

## > Retour sur...

### 30 novembre 2010 > Les 10èmes Carrefours de l'Education

Le 30 novembre dernier, les 10èmes Carrefours de l'Education ont réuni une centaine de personnes. Il s'agissait de proposer un temps de bilan de cette manifestation annuelle, portée par l'association LES FRANCAS, qui a rassemblé et fait se rencontrer des acteurs de l'intervention sociale et éducative au cours des 10 dernières années.

Une table ronde a réuni les partenaires institutionnels et associatifs autour de la question : qu'est ce que les Carrefours ont changé et dans quelle mesure le partenariat a-t-il évolué ? L'intervention de Jean Claude Guérin a ensuite proposé une mise en perspective des politiques éducatives et de leur rapport aux territoires. L'après midi, les participants ont travaillé à l'élaboration de propositions pour l'avenir.

Il a été souligné la rareté des espaces de rencontre pluri-institutionnels et pluridisciplinaires, la nécessité de s'inscrire dans un territoire, un déficit de parole des parents, le peu d'existence de la démarche de co production entre institutions et associations, le manque de portage politique de ce type de dynamiques.

Les pistes de travail suivantes ont été dégagées de cette journée et des temps d'atelier de l'après midi :

- travailler la question de la représentation croisée entre parents et acteurs sociaux : il apparaît nécessaire de travailler sur le choix du temps sur lequel organiser les Carrefours de l'Education afin que les différents acteurs, et notamment les parents, puissent être présents.
- développer une reconnaissance équitable des métiers et des fonctions, ce qui constituerait un levier pour mieux identifier ce que fait l'autre (enseignants, animateurs, etc.).
- instituer des espaces de concertation pour des projets collectifs, définir sur des territoires spécifiques des micro-stratégies et dégager des marges de manœuvre, penser une articulation rural / urbain.

- se doter d'une capacité d'expertise permanente, mettre en place des espaces ressources entre acteurs (un travail serait notamment à proposer sur les postures en lien avec les représentations).

- développer une culture de l'expérimentation partagée favoriserait la reconnaissance des réseaux.
- proposer des formations mixtes dans lesquelles chaque acteur pourrait apporter, sur la connaissance et l'appropriation commune des outils, sur l'attention à porter à la continuité des espaces de formation.
- travailler à une mise en cohérence et une meilleure articulation entre les Carrefours de l'éducation et les autres manifestations.

Finalement, cette journée a permis de mettre en avant l'intérêt des Carrefours de l'Education mais en les repensant, dans une perspective de système. Des alliances pourraient se trouver notamment dans l'articulation des Carrefours de l'Education avec les actions du PRDS, et dans l'articulation des Carrefours avec la formation des enseignants.

Il est également apparu que s'il est nécessaire de penser un espace central, il serait intéressant de ménager des espaces territoriaux, avec une nécessité de mutualisation. Des espaces, tel que celui proposé par les Carrefours de l'Education permettent d'échapper aux flux tendus, de trouver des marges, d'aménager des « trous », des espaces non caractérisés à l'avance et qui soient :

- porteurs de sens ;
- des espaces de résistance et d'adaptation aux réalités locales pour renforcer les positions d'acteur plus que d'agent, afin de trouver une marge de manœuvre ;
- des espaces de négociation et de confrontation bienveillante ;
- des espaces questionnant les postures, où la question de changement de regard et de pratique puisse être posée, des espaces où les personnes puissent être également perçues comme des ressources.

Michel PUJOL, Directeur des FRANCAS > [directionfrancas66@orange.fr](mailto:directionfrancas66@orange.fr)

## > A venir

### 8 mars 2011 > Ma journée de femme

Rire, sourire... réfléchir ! Le collectif des associations et des centres sociaux vous invite à venir partager ce moment autour d'un spectacle-débat humoristique intitulé « Ma journée de femme » : mardi 8 mars 2011 à 14 h Salle des Libertés Rue Bartissol à Perpignan.

Cette création de la compagnie « Un noir, une blanche » s'est nourrie de textes d'auteurs et de récits de vie de femmes d'ici et d'ailleurs.

Comment est née cette drôle d'idée (rire d'une réalité parfois douloureuse, voire dramatique...) ? A partir de la rencontre avec quelques femmes, au détour des rues d'un quartier populaire, qui ne savaient pas que cette journée existait. La première année, elles ont accepté de se retrouver, cette fameuse journée du 8 mars, juste entre femmes du même quartier sans la présence des hommes. La deuxième année, elles ont ouvert ce temps aux femmes d'autres quartiers, la troisième année aux hommes et aux femmes d'ailleurs. Peu à peu, cette « manifestation » a suscité des envies de se retrouver autour d'un projet commun (atelier vidéo), de s'ouvrir aux autres. Cette envie ne s'est pas encore concrétisée mais la participation à ce petit temps a laissé des traces dans les mémoires ; les personnes viennent et s'en sou-

viennent. Cette année, elles ont participé en partageant leurs réflexions autour de dates, d'événements ou de personnages qui ont marqué l'évolution dans l'histoire des droits des femmes et de leur quotidien.

Aujourd'hui encore quelques femmes (et hommes) découvrent que cette journée est internationale : il y aurait donc quelque chose de commun dans la condition des femmes ?

Se retrouver, se dire « ce que je vis n'arrive pas qu'à moi ? », voir « ce que j'ai parfois vécu... » ou entendre « ce dont je n'ai pas pu parler... ». Donner à voir ce que beaucoup vivent au quotidien sans imaginer qu'elles ne sont pas seules et sourire, voir rire de petits moments des « relations hommes/femmes dans tous leurs états »...

Ce petit instant (une après-midi) à partager n'a qu'une modeste ambition : celle de susciter le débat, d'initier la réflexion sur un quotidien qui peut sembler « naturel », « immuable ». Ce petit préalable n'est qu'un « instantané » qui peut lancer une dynamique de changement : quelques paroles, quelques mises en scènes peuvent amener à s'interroger, se décaler pour pouvoir agir ou réagir plutôt que subir... l'esprit de cette démarche se veut conviviale et non jugeante, diverse et collective.

Centre social, Maison de St Matthieu

## > Appels à projets

### > Initiatives solidaires, territoires et emplois

L'accroissement des inégalités sociales et territoriales favorise le développement de besoins sociaux peu ou mal satisfaits. De nouvelles réponses sont à inventer pour lutter contre ces phénomènes de relégation et favoriser la cohésion sociale sur les territoires. Le croisement des regards et des compétences, le décloisonnement des disciplines – entre social et économique notamment - l'articulation entre plusieurs activités, la mobilisation de différents types d'acteurs - dont les bénéficiaires - peuvent permettre d'inventer au plus près des territoires ces nouvelles réponses que la Fondation de France souhaite soutenir et consolider.

Dates limites de dépôt des dossiers : 25 mars 2011 et 9 septembre 2011

### > Habitat, développement et territoires

Depuis dix ans, le programme Habitat de la Fondation de France soutient des projets de logement stable, principalement pour un public qui se retrouve exclu des dispositifs de droit commun. Pour réagir à la pénurie de logements sociaux, le programme Habitat souhaite également encourager la solidarité et la diversité de l'habitat dans les territoires urbains et ruraux. Enfin, à l'échelle d'un quartier de logements à vocation sociale, la Fondation de France veut favoriser la participation durable des habitants à l'aménagement de leur quartier.

Dates limites de dépôt des dossiers : 21 mars 2011 et 12 septembre 2011

Plus d'infos et dossiers à télécharger sur : [www.fondationdefrance.org/Nos-Aides](http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides)

## > Zoom sur... le transfrontalier

### Lleida > Une volonté de promouvoir la participation citoyenne

En Catalogne, les associations de voisins ont vu le jour en 1964, suite à une loi organique, qui restait cependant restrictive, et limitait la participation citoyenne. Leur vocation est dans un premier temps revendicative vis-à-vis du pouvoir central, les partis politiques n'existant pas à cette période. Dans les années 1970 avec le développement économique, et la création de cités dortoirs dans les grandes villes, ce rôle de revendication citoyenne va être renforcé. Après la mort de Franco, et à partir du moment où la démocratie représentative se met en place, les associations de voisins doivent s'adapter. En effet, une partie des dirigeants de ces associations sont élus dans les municipalités. Les associations de voisins doivent alors évoluer vers une vocation moins revendicative. En 1997 pour le territoire catalan et en 2002 à l'échelle de l'Espagne, une législation sur le droit des associations est promulguée. La constitution Espagnole de 1978 mentionne la nécessité d'organiser une participation citoyenne. Les collectivités locales peuvent alors considérer les associations de voisins comme des structures pouvant apporter une prise en considération de la parole des habitants. Dans plusieurs villes, comme à Lleida, la municipalité considère ces associations comme des interlocuteurs privilégiés et s'appuie sur elles pour travailler à l'amélioration de la qualité de la vie dans les différents quartiers.

La ville de Lleida compte 41 associations de voisins, pour un total d'environ 600 associations. La municipalité, et plus précisément la Direction à la participation citoyenne, met à disposition des associations des centres civiques et des centres sociaux locaux (ces derniers sont des structures de plus petite envergure). Les centres civiques sont des équipements socio-culturels de proximité. Ils sont destinés à la population de façon générale, et visent notamment à soutenir la réalisation d'activités permettant un développement social, culturel, sportif et des loisirs. Ils ne s'adressent donc pas à un public spécifique.

Leurs finalités sont les suivantes :

- Doter les quartiers de lieux de rencontre, de participation et de partage pour les citoyens, et plus spécifiquement les habitants de la zone ;
- Renforcer la participation, individuelle et collective, des citoyens dans les affaires de la ville ;
- Développer des activités en lien avec les besoins repérés, et leur proposer un support en terme d'infrastructure ;
- Accompagner et promouvoir les associations et groupes de citoyens ;
- Mettre à disposition les différents services municipaux qui permettent une décentralisation administrative.

Dans les centres civiques, plusieurs espaces peuvent être proposés : une bibliothèque, des salles pouvant servir aux activités programmées avec les associations (ex. : conférences, cours d'alphabétisation, atelier de théâtre, etc.), des salles de réunion, des espaces de rangement et des bureaux pour les associations, des espaces dédiés aux permanences de l'attention première (médecins, infirmiers, travailleurs sociaux,...), des bureaux accueillant des services spécifiques de la ville. Certains centres civiques accueillent un espace « café ». Les infrastructures ont été financées par la ville et le gouvernement de Catalogne.

La programmation des centres civiques est effectuée sur la base des propositions des associations. Ces dernières peuvent être financées par la ville pour les activités proposées (dans une limite de 50% du budget de l'activité). Les associations peuvent également solliciter du mécénat, avoir recours à des financements propres, à la participation financière des habitants.

La Direction à la participation citoyenne gère ces infrastructures, signe les conventions avec les associations, gère les plannings des salles, définit les subventions, dynamise les conseils de quartiers, emploie les concierges des lieux. Chacune des associations qui utilisent le centre civique signe une convention avec la municipalité qui reprend les droits et devoirs et régule l'organisation.

Souvent implantées dans des centres civiques, ou dans les centres sociaux locaux, les associations de voisins jouent un rôle de leader citoyen. Elles sont les plus impliquées dans les centres sociaux, interlocuteurs privilégiés de la municipalité, qui s'appuie sur elles pour l'organisation de commissions, pour la remontée des difficultés identifiées, etc. Une relation de confiance, liée à l'histoire, est instaurée avec la municipalité.

Les associations de voisins ne sont pas ou très peu professionnalisées.

Elles fonctionnent avec des bénévoles, qui peuvent avoir recours à des professionnels en fonction des activités définies. Elles se sont progressivement constituées en fédération. Pour la ville de Lleida, un représentant de ces associations de voisins siège dans les commissions municipales. Les activités fonctionnent par le biais de professionnels mais également de « volontaires », ce qui constitue une façon d'être acteur de la citoyenneté.

Des questions en termes de mobilisation se posent cependant. Les centres civiques s'intègrent dans une logique de promotion de la participation citoyenne. La municipalité a développé différents outils et espaces, et notamment une réglementation sur la participation, ainsi que des conseils territoriaux et thématiques. Une direction de la municipalité est distincte de la direction des affaires sociales.

### Gérone > « Pour une ville inclusive »

La ville de Gérone s'est fixé comme objectif de faire une ville pleinement « inclusive ». Elle met l'accent, à travers sa politique sociale, sur les concepts de capital social et d'inclusion. Elle a défini un plan local d'inclusion sociale.

Cette logique de l'inclusion diffère de celle de l'intégration. Il s'agit, à partir d'une entrée par les droits et devoirs, de promouvoir la participation de tous, et de penser les dispositifs de façon à ce qu'ils répondent à la diversité des populations.

Les principaux objectifs de cette politique concernent : 1/ l'autonomie et l'identité sociale pour tous les citoyens ; 2/ le bien être individuel et la cohésion sociale ; 3/ l'accès aux : travail, droits sociaux, participation, culture et citoyenneté ; 4/ la création et le maintien de capital social.

L'accent est mis sur la proximité (avec les citoyens (nes), et avec les territoires), la participation citoyenne, une logique de coproduction entre les usagers, les institutions et les organisations sociales.

Cette politique sociale se décline en divers outils et dispositifs, parmi lesquels on retrouve :

- Des dispositifs liés à l'habitat social, à la santé, aux questions de genre, à l'inclusion.
- **L'attention primaire** qui regroupe :
  - Le service basic d'aide sociale (SBAS)
  - Les services d'aide à domicile (SAD)
  - Les équipes d'aide à l'enfance et à l'adolescence (EAIA)

#### - Le réseau des centres civiques (*La Xarxa de Centres Cívics*)

Ce réseau, créé en 1981, vise à contribuer à la cohésion sociale et à la promotion des collectifs et des individus. Il s'agit de proposer des espaces pour faciliter et promouvoir l'accès et l'expression culturelle, développer la vie associative et la participation citoyenne, générer des processus d'interactions sociales et d'identification collective, articuler les quartiers et la ville.

Les structures sont mises à disposition par la ville et gérées par un directeur de centre civique. Les associations de voisins y sont actrices. Les associations ont leur siège au sein de cette infrastructure, et mettent en œuvre des actions. Chaque année, une action phare est coordonnée par le directeur du centre civique, afin de fédérer les associations autour d'une orientation commune. Le centre civique n'est pas perçu comme un espace curatif. Il s'adresse à l'ensemble de la population et s'inscrit dans une logique de soutien au capital social, d'accompagnement de la création de liens et de valorisation des savoirs locaux.

Le capital social est défini par ce réseau comme l'ensemble des réseaux et liens de réciprocité renforcés entre les membres d'une communauté qui génèrent de la confiance, et qui deviennent des éléments évidents dans l'efficacité des services aux personnes.

La logique sous-jacente est celle du développement communautaire. Il s'agit ici de considérer la communauté non pas comme un groupe excluant et différencié mais comme l'ensemble de la population, chacun ayant le droit de se sentir appartenir à cette communauté.

## > Zoom sur... le transfrontalier (suite)

### Du 6 au 8 avril 2011 > Conférence internationale sur la participation et les nouvelles technologies

Le réseau Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) est né en 2001 à Barcelone dans le cadre du projet URB-AL de l'Union Européenne. Depuis 2006, il travaille en collaboration avec la CGLU et la Commission Inclusion Sociale et Démocratie Participative de celle-ci.

L'OIDP est un espace ouvert à à toutes les villes, organismes, organisations et centres de recherche qui souhaitent connaître, échanger et mettre en œuvre des expériences sur la démocratie participative.

L'OIDP, tient annuellement une conférence internationale. Celle de 2009 s'est tenue à Reggio Emilia (Italie), et en 2010 elle a eu lieu au Mexique. En 2011 la conférence aura lieu à Lleida, où la thématique retenue est : « Nouvelles technologies et participation des citoyens. Société civile et outils de communication ». Ce colloque aura lieu les 6 ; 7 et 8 avril 2011.

L'objectif est de proposer un espace afin d'analyser et de travailler sur les obstacles que rencontrent les organisations pour la mise en œuvre d'une démarche participative, en lien avec le développement des nouvelles technologies (TIC).

Trois axes de travail ont été définis : 1/ « Impact des technologies information et communication dans la modernisation de la gestion publique, la participation des citoyens et la démocratie » ; 2/ « Réseaux sociaux, plateformes virtuelles et initiatives participantes » ; 3/ « La culture de la transparence et la collaboration du réseau (Internet) dans les conceptions des politiques publiques »

Plus d'infos : [www.lleidaparticipa.cat](http://www.lleidaparticipa.cat)

#### Contact :

Les personnes intéressées pour participer à ce colloque peuvent entrer en contact avec Pierre Jimenez, responsable de l'établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale (EFTERSASO).

Les personnes souhaitant participer à des rencontres et échanges d'expérience avec des professionnels de Catalogne peuvent également contacter Pierre Jimenez.

Plus d'infos > Pierre Jimenez, EFTERSASO, [pierre.jimenez@univ-perp.fr](mailto:pierre.jimenez@univ-perp.fr)

## > Ressources web

### > Encourager la revitalisation urbaine

Dans sa programmation 2007–2013, l'Europe a souhaité porter une attention particulière à la problématique urbaine en l'intégrant aux objectifs « convergence » et « compétitivité régionale et emploi » de sa politique de cohésion. Il s'agit d'encourager la revitalisation urbaine à travers des projets urbains intégrés innovants et ambitieux qui croisent approches territoriale, économique, sociale et environnementale. 62 projets ont été retenus en France. La Mission Europe Urbain (chargée d'animer et promouvoir le dispositif) a créé un site Internet, « portail d'information sur les villes, l'urbain et la nouvelle Politique de Cohésion de l'Union européenne ». Le site met à disposition une information détaillée, par région, sur le volet urbain des programmes, sur les projets retenus, sur des structures et personnes ressources en la matière.

Plus d'infos > [www.europe-urbain.org/wo/site/public/v\\_fr/webop/accueil/index.php](http://www.europe-urbain.org/wo/site/public/v_fr/webop/accueil/index.php)

### > De l'utilité des associations (Val d'Oise)

Cette publication synthétise les principaux points de vue et positionnements exprimés durant une journée d'échanges organisée par un groupe d'associations val d'oisiennes en juin 2009. La rencontre avait permis de mettre en débat - avec des élus, administrations et associations - l'identité associative, l'état des relations entre acteurs publics et associatifs, ainsi que des pistes pour repenser les cadres de la coopération. Dans son prolongement, une expérimentation vient d'être lancée afin d'approfondir un des volets abordés lors de la journée : le renouvellement des modes de coopération entre associations et institutions, dans une dynamique de développement local. Ce projet doit réunir des associations et des institutions d'un même territoire, pour travailler à une mise à plat des relations actuelles, aux conditions d'évolution des modes de concertation, aux dynamiques à mettre en œuvre, aux outils collaboratifs à construire. Plus d'infos dans les mois à venir.

Publication à télécharger > [www.poleressources95.org/publications/dossiers\\_syntheses\\_detail-137.html](http://www.poleressources95.org/publications/dossiers_syntheses_detail-137.html)

### > Observatoire national des zones urbaines sensibles (rapport 2010)

Ce rapport atteste de la gravité de la crise dans les banlieues françaises sur tous les plans : chômage, réussite éducative, santé et sécurité. Le taux de chômage global est de 18,6 % pour l'ensemble de la population des quartiers, soit près du double des autres territoires urbains. Les chiffres sont terribles : dans les zones urbaines sensibles (ZUS), 43 % des jeunes hommes actifs et 37 % des jeunes femmes étaient au chômage fin 2009, soit le double de la moyenne nationale. Ce rapport montre la profondeur des inégalités dont souffrent les banlieues sensibles et l'ampleur de la tâche à accomplir pour tenter d'améliorer la situation des quartiers. Vingt ans après la création du premier ministère de la Ville, le document décrit une situation toujours aussi tendue.

Rapport à télécharger > [extranet.ville.gouv.fr/docville/RapportONZUS2010/RA\\_ONZUS\\_2010cp.pdf](http://extranet.ville.gouv.fr/docville/RapportONZUS2010/RA_ONZUS_2010cp.pdf)

## > A lire

Les ouvrages présentés ici, et d'autres, sont disponibles au CRD de l'IRTS Perpignan

### > La politique du lien. les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire

X. Itçaina (dir.), PU Rennes, 2010.



La crise financière et économique mondiale suscite depuis quelques années un regain d'intérêt pour les conceptions alternatives de la production, de la consommation et de l'épargne. Les formes d'organisation collectives ainsi visées constituent de véritables institutions, au sens où elles combinent des règles démocratiques, des valeurs d'équité et une aspiration à l'utilité sociale. La « politique du lien » que ces institutions donnent à voir se signale en particulier par son ancrage territorial, compris ici comme pratique d'institutionnalisation de l'espace.

### > Après la démocratie

E. Todd, Folio, 2010.



La crise de la société française – et des sociétés occidentales en général – conduit à se poser une question de fond : faut-il envisager la disparition du système démocratique ? Et, par voie de conséquence, quel système serait alors susceptible de le remplacer ?

Cet ouvrage combine l'analyse instantanée et l'étude des processus de longue durée pour envisager la situation de la politique et de l'économie et l'évolution des structures familiales. De ce travail d'investigation se dégagent, entre autres thèmes, le caractère fondamentalement religieux de la crise actuelle (le religieux étant considéré comme structurant la société), le pessimisme culturel ambiant (conséquence de la stagnation éducative), la réapparition d'une stratification de la société (l'ascenseur social cher à la démocratie fait place à l'instauration d'une nouvelle oligarchie), l'impact du libre-échange provoqué par la mondialisation, la possibilité d'une réémergence de la lutte des classes (conséquence de la disparition des classes moyennes)...

## > A lire (suite)

### > Parents-professionnels : la coéducation en questions

S. Rayna, M.N. Rubio, H. Scheu (collectif), Erès, 2010.



Largement employée dans le champ de la petite enfance et au-delà, la notion de coéducation recouvre des réalités multiples. Souvent associée au terme de soutien à la parentalité, elle se rapporte aux relations parents-professionnels qui président à l'éducation des enfants. Alors que l'on assiste à une disqualification des compétences parentales et que sont interrogées les compétences professionnelles, elle est ici mise en questions. Regards cliniques et approches critiques se croisent autour de « l'éduquer ensemble, avec, ou côte à côte » à partir d'analyses effectuées dans des contextes différents (crèche, école maternelle, lieu d'accueil enfants-parents de France, d'Italie, de Belgique et du Japon) et de points de vue théoriques divers (psychologique, psychanalytique, sociologique, politique). L'objectif de cet ouvrage est de faire avancer la connaissance des significations et des dynamiques interactives dans les processus éducatifs de la petite enfance aujourd'hui. Les auteurs explicitent les perspectives politiques et éthiques qui fondent les approches de collaboration et de participation. Ils fournissent outils théoriques et exemples de dispositifs et de pratiques pouvant aider les professionnels de la petite enfance dans leurs tâches éducatives et leur travail avec les parents. Ils montrent que des politiques publiques en faveur de l'implication parentale sont possibles dans les services de la petite enfance.

### > De la convivialité. Dialogues sur la société à venir

A. Caillé, M. Humbert, S. Latouche, P. Viveret, La découverte, 2011.



Tout le monde sent bien, sait bien que nos sociétés ne pourront pas continuer longtemps sur leur lancée actuelle, en ravageant toujours plus la nature, en laissant exploser les inégalités, en lâchant la bride à une finance folle qui dévaste et corrompt tout. Mais quelle alternative imaginer ? Les idéologies politiques héritées ne semblent plus être à la hauteur des défis de l'époque. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner ce qui est susceptible de réunir certains des courants de pensée les plus novateurs de ces dernières années : décroissance, recherche de nouveaux indicateurs de richesse, anti-utilitarisme et paradigme du don, plaidoyer pour la sobriété volontaire, etc. Confrontant ici leurs points de vue, en cherchant davantage ce qu'ils ont en commun que ce qui les oppose, certains des animateurs les plus connus de ces courants constatent que l'essentiel, dans le sillage de certaines analyses d'Ivan Illich, est de jeter les bases d'une société conviviale : une société où l'on où l'on puisse vivre ensemble et « s'opposer sans se massacrer » (Marcel Mauss), même avec une croissance économique.

## > A lire (revues)

### > Vers de nouvelles pratiques participatives ?

A. Bingen et M. Hamzaoui (dir.), Les Politiques sociales, 3 & 4 / 2010.



À l'ère de la politique sociale active, de l'individualisation des rapports sociaux et de l'essoufflement de "l'idéal participatif", que signifient réellement les notions de participation citoyenne, d'empowerment, d'implication, de capabilité dans les pratiques d'intervention sociale ? Comment se sont-elles construites et organisées au fil du temps ? Vont-elles renouveler le cadre référentiel du travail social pour traiter les problèmes sociaux ? Sont-elles équivalentes, complémentaires ou concurrentes ?

Pour approfondir ces questions abordées, parmi d'autres, au troisième Congrès de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale (tenu à Hammamet en Tunisie, en avril 2009 : [www.aifris.org](http://www.aifris.org)), la revue Les Politiques sociales a sélectionné cinq communications qui sont ici présentées dans une version enrichie.

### > Etat d'émeutes, Etat d'exception : retour à la question centrale des périphéries

J.L. Olive, L. Mucchielli, D. Giband (dir.), PU de Perpignan, 2010.



Cinq ans ont passé depuis les émeutes de 2005. On a vu depuis diverses répliques qui ont marqué les esprits (comme à Villiers-le-Bel) ou bien sont passées inaperçues. Puis sont apparues quantité de publications réactives. Enfin, un certain nombre de lois et de décisions publiques ont découlé de ces émeutes. On peut dresser un bilan critique des politiques publiques menées en réponse à ces protestations collectives, c'est-à-dire s'interroger sur leur inefficacité tant il est clair que les problèmes n'ont pas fondamentalement changé, quand ils ne se sont pas aggravés. Nous avons tenu colloque en octobre 2006, un an et demi après les événements de Perpignan (fin mai 2005), un an après les émeutes de la région parisienne (fin octobre 2005), afin de croiser les regards et de mettre à distance les faits. Un groupe de chercheurs, de professionnels et d'étudiants, sociologues et géographes, s'est alors interrogé sur les violences émeutières, les révoltes périphériques et les processus de centralité, de légitimité et de conflictualité auxquels elles renvoient. Nous n'en avons pas fini avec ce problème, qui n'a de solution monocausale ni de résolution uniquement institutionnelle, surtout quand l'état d'exception ou d'urgence se banalise et ne fait qu'accroître la relégation, l'exclusion voire la ghettoïsation des plus jeunes et des plus démunis.

### > Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?

M. Simonet, La Dispute, 2010.



Une nouvelle loi sur le service civique, 14 millions de bénévoles en France... : le bénévolat et le volontariat se développent et se diversifient. Mais dans l'expérience des bénévoles, les politiques publiques et les pratiques associatives n'est-il question que d'engagement et de citoyenneté ? Ne faut-il pas aussi, et peut-être avant tout, voir là du travail ? Le travail bénévole : travail libre et idéal pour les uns, et tremplin obligatoire vers

l'emploi pour les autres ? Le nouveau statut du volontariat : engagement citoyen pour tous ou sous-emploi pour certains ?

Cet ouvrage analyse le travail bénévole et ses enjeux sociaux et politiques, en s'appuyant sur plusieurs enquêtes de terrain sur le bénévolat et le volontariat en France et aux États-Unis. Il s'intéresse aux usages de ce travail invisible de la part des acteurs qui s'y engagent, des pouvoirs publics qui les soutiennent et des organisations dans lesquelles il s'exerce. En articulant ces différentes échelles d'analyse, il met en lumière le rapport ambivalent que le travail bénévole entretient avec le travail salarié.

Ce portrait du bénévole en travailleur, qui nous interroge sur les contradictions de l'engagement, et sa capacité à produire de la précarité, ainsi que l'analyse de la « bénévolisation du travail » auquel il aboutit, s'adresse à tous ceux qui font vivre et analysent le monde associatif, mais aussi à ceux qui souhaitent réfléchir aux transformations du travail aujourd'hui.

### > Racismes ordinaires ?

N. Toul (dir.), Le sociographe, 34, 2011.



Il n'y a pas un racisme, mais des racismes. Anciens et toujours actuels, ils ne cessent de s'actualiser. Parce que certains tabous ont sauté, le racisme s'autorise même à revêtir les figures du bien-pensant et de la nécessité.

La gestion des places et des espaces – du scolaire aux espaces dits publics – obéit à des règles racialisantes ; ce processus de catégorisation tendant à légitimer une dynamique dangereuse.

Les tensions communautaires, les modalités de gestion politique du racisme « classique » ne doivent pas masquer que la diffusion de la pensée racialisante est plus profonde, plus rampante, plus ambivalente. Ici, quelques tentatives pour démonter ces processus de « racialisations », pour déshabiller un racisme parfois « normalisé » tant ses formes sont ordinaires, tant le racisme peut paraître finalement banal.

La lettre du **prds** est coordonnée par Elsa Piou Iliassi. Comité de lecture : comité technique du **prds**. Conception graphique : Marc Trigueros  
PRDS, 1, rue Charles Percier. 66000 Perpignan. Tel : 04 68 08 20 75 / Fax : 04 68 38 89 35 / Mail : [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)

Le PRDS est porté par l'IRTS-LR, mis en place et soutenu par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, l'Etat, la Mairie de Perpignan, la CAF des Pyrénées-Orientales